

## Comment s'inscrire au Réseau Santé Wallon ?

**C'est très simple. Vous pouvez :**

### 1. Demander de vous inscrire :

- ➔ à votre médecin généraliste
- ➔ aux services administratifs de votre hôpital

### 2. Vous inscrire vous-même en ligne :

sur [www.rsw.be](http://www.rsw.be), à l'aide d'I'tsme® ou de votre lecteur de carte d'identité électronique.



## Rejoignez le Réseau Santé Wallon

Tous les hôpitaux wallons font partie du Réseau Santé Wallon, ainsi que la première ligne de soins c-à-d les Médecins, infirmiers, dentistes, pharmaciens, kinésithérapeutes, ...

Plus de 49.000 soignants adhèrent au Réseau Santé Wallon. Celui-ci répertorie plus de 220 millions de documents. Il offre ses services à plus de 3.000.000 de patients, ce qui équivaut déjà à plus de 82% de la population wallonne !\*

\* Chiffres de février 2025

Ed. resp. : Dr P. Olivier, président de la Fratém, boulevard Paléance et Beaujonc, 9, à 4000 Liège



## Réseau Santé Wallon

## Bon à savoir

L'inscription au Réseau Santé Wallon est **gratuite**. Lors de l'inscription, vous donnez votre consentement éclairé au partage électronique de données de santé **sur tout le territoire belge**.

**En savoir + :** [www.masante.belgique.be](http://www.masante.belgique.be)

## N'hésitez plus, inscrivez-vous !

+ d'infos : [www.rsw.be](http://www.rsw.be)  
[info@rsw.be](mailto:info@rsw.be) - 071 121 800



## Adhérez et devenez acteur de votre santé !

Le Réseau Santé Wallon facilite le **partage électronique de vos données de santé** avec les professionnels qui vous soignent.

- ➔ L'inscription est gratuite.
- ➔ La sécurité et la confidentialité des échanges sont optimales.

En consultant votre dossier en ligne, en l'enrichissant..., vous devenez **acteur** de votre santé.



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Réseau Santé Wallon



[www.rsw.be](http://www.rsw.be)





## Quel est l'objectif du Réseau Santé Wallon ?

Le Réseau Santé Wallon facilite l'échange électronique de vos informations médicales entre les professionnels de santé qui vous prennent en charge.

Tous les hôpitaux wallons, les laboratoires privés, les médecins généralistes et les différents métiers de soins alimentent le Réseau Santé Wallon en données.

Ils y placent des résultats d'examen d'imagerie et de laboratoire, des rapports de consultation et d'hospitalisation, le résumé de votre dossier médical (le « sumehr »), des données paramédicales...

### Quel est l'intérêt, pour vous, de cette publication ?

- ☺ Si vous êtes suivi/e par plusieurs médecins et soignants,
- ☺ si vous vous adressez à un poste médical de garde ou aux urgences d'un hôpital,

Le Réseau Santé Wallon permet aux professionnels de santé d'accéder aux informations essentielles vous concernant (dernières analyses, antécédents, traitements en cours, allergies, etc.) afin d'éviter des erreurs.

**Ce partage améliore la qualité de votre prise en charge.**



## Le Réseau Santé Wallon, est-ce fiable ?

Le Réseau Santé Wallon a été créé en 2006, dans l'intérêt des patients, par des médecins pionniers de l'interconnexion des dossiers médicaux.

En 2016, il a été reconnu par la Région wallonne. Par décret, il est devenu la plate-forme régionale officielle d'échange électronique des données de santé.

Le Réseau Santé Wallon prend énormément de précautions en matière de sécurité.

*Plate-forme hautement sécurisée - respect du Règlement général européen de protection des données (RGPD) - nécessité d'un « lien thérapeutique » pour qu'un professionnel consulte vos données - accès non autorisé aux médecins des assurances, mutuelles, employeurs... - traçage intégral des accès - désinscription possible à tout moment - médiateur indépendant (mediateur@rsw.be) - comité de surveillance indépendant*

De plus, vous pouvez exclure les professionnels de votre choix et filtrer vous-même finement l'accès à vos documents (par exemple interdire à tel professionnel de consulter tel contenu).

**A tout moment, vous gardez la main sur les autorisations d'accès à vos données.**



## Sur le Réseau Santé Wallon, je trouve quoi ?

Pour profiter des services du Réseau Santé Wallon, il faut d'abord s'inscrire (voir verso).

Vous pouvez ensuite vous connecter à votre espace personnel privé et sécurisé sur le portail [www.rsw.be](http://www.rsw.be) à l'aide de votre smartphone, votre tablette ou un PC.

Vous y trouvez la liste des documents médicaux vous concernant, qu'ils émanent d'hôpitaux, de votre médecin traitant ou d'autres professionnels de santé.

Vous pouvez également accéder au contenu de la quasi-totalité d'entre eux.



Simplifiez-vous la connexion, en utilisant l'application d'identification **Itsme®**, [www.itsme.be](http://www.itsme.be), pour entrer dans votre espace privé.

